



Modification calcul indemnité de mise à la retraite

Par **olaf_old**, le **09/06/2007** à **22:20**

Bonjour, Je suis jeune retraité apres avoir été préretraité CATS ,26 ans d'ancienneté branche chocolatier confiseur. Je viens de recevoir le versement de la deuxième moitié de l'indemnité de départ soit la moitié de 2,5 mois de salaire .Mais le salaire de référence n'est plus le même que celui qui a été pris en compte pour le versement de la première moitié de l'indemnité de départ il ya 4 ans . Pour le calcul de la première indemnité de départ on a pris en référence les 3 derniers mois de salaire , pour le calcul de la seconde moitié de l'indemnité de départ(calcul récent) on a pris un salaire de référence de 426€ moindre. Je ne souhaite pas m'adresser au service paye de mon entreprise avant d'avoir des renseignements clairs. En effet ,je vous signale lors du calcul[fluo] prévisionnel de mon allocation CATS [/fluo]que les chiffres trouvés par le service paye de mon employeur étaient nettement au dessus du montant versé effectivement par CATS et que je n'ai pas eu de réponse à un courrier demandant des explications ,puis suite à un rendez vous j'ai eu la promesse d'une explication qui n'est jamais venue puis éconduis lors d'un appel téléphonique . Pourriez vous s'il vous plaît me conseiller afin que je puisse voir claire dans cette affaire .Merci pour votre compréhension .

Par **Pierre**, le **13/06/2007** à **18:36**

Je n'ai pas très bien compris votre histoire. Cependant s'il s'avère que vous estimez avoir été lésé dans le paiement de votre première prime, vous pouvez adresser une sommation de payer à l'entreprise (par le biais d'un huissier).rrnrJe reste à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

Par **olaf_old**, le **13/06/2007** à **23:01**

Merci Pierre pour votre réponse, navré de m'être mal exprimé. J'essaie de mieux faire .Je suis partis en preretraite dans le cadre du plan CATS en 2003. J'ai donc eu droit au versement de la moitié de l'indemnité de depart à la retraite selon les accords CATS l'autre moitié de l'indemnité de départ m'a été versée ces jours ci étant donné que je suis maintenant en retraite CRAV depuis quelques jours. Mon employeur a fait le calcul à l'époque en se basant sur la moyenne des trois derniers mois de salaires multipliés par le nombre de mois prévus par la convention collective soit 2,5 mois et a tout divisé par deux ce qui devrait etre juste. Maintenant pour le versement de la deuxieme moitié de l'indemnité de départ il a modifié le calcul en trouvant un autre salaire moyen pour les trois derniers mois de salaire de référence ce qui fait que mon indemnité de depart est moindre que prévu initialement. J'ai une feuille datant de 2003 à l'entête de la société avec les calculs du montant de l'indemnité et de l'acompte payé, mais pas signée. La deuxieme feuille de calcul reçue récemment s'intitule calcul final de l'indemnité et est signée .Je ne souhaitais pas m'adresser à mon employeur avant d'être sûr de mon raisonnement compte tenu des détails dont j'ai fait part dans mon premier mail. Merci